

# Les échos de Montlaux

## Bulletin d'Informations municipales

### Été 2014 numéro 2

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.  
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma

#### Le mot du Maire :

Nous avons des problèmes avec le système électrique de nos pompes qui a pris la foudre sachez que nous y travaillons quotidiennement. Des coupures d'eau ont eu lieu, d'autres sont à prévoir pour les réparations nous vous en tiendrons informés. Nous sommes désolés de ces désagréments.

Nous avons découvert d'importants dysfonctionnements au secrétariat de la mairie. Nous avons dû faire appel aux services d'un avocat et engager une procédure disciplinaire à l'encontre de la secrétaire pour fautes graves.

Nous avons été conduits à la suspendre à titre conservatoire depuis le 19 juin. Le 24 Juillet, le Conseil de Discipline des agents territoriaux a proposé à l'unanimité une sanction adaptée aux faits à savoir la révocation.

D'autre part nous avons été dans l'obligation d'après l'article 40 du code pénal d'envoyer un signalement des faits découverts au Procureur de la République. En attendant la fin de la procédure, nous avons embauché une secrétaire remplaçante : Sophie Meyer. Maintenant les choses reprennent un cours plus normal au secrétariat. Un grand merci à Eliane Masse pour son professionnalisme venue nous « secourir » au secrétariat. Nous nous attaquons maintenant activement aux montages des dossiers de subvention pour la route et travaillons à l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement. De nombreuses habitations ont changé d'occupants nous leur souhaitons la « Bienvenue ».



Le Maire: Commémoration du 8 mai

**Informations municipales :** au cours des conseils municipaux des 26 juin, 11 juillet, et 6 août nous avons pris les décisions suivantes :

Adhésion au Centre de gestion des fonctionnaires territoriaux de Volx pour la réalisation des bulletins de payes et pour le classement et la valorisation des archives.

Election du grand électeur pour les élections sénatoriales en la personne de Jean Péméant.

Embauche de contractuel chaque fois que nécessaire pour le poste de secrétariat de mairie.

Autorisation donnée au Maire à faire appel aux services d'un avocat,

Autorisation donné au Maire à passer des marchés d'un montant inférieur à 30 000 euros et à faire des demandes de subvention.

Nous avons modifié le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux embauchés par la mairie : les heures supplémentaires peuvent être effectuées si besoin à la demande du Maire.

Un arrêté fixera chaque année le taux appliqué à l'indemnité d'administration et de technicité.

Modification de la procuration pour le courrier postal donné au 1<sup>er</sup> adjoint Bernard Imbert.

Adhésion à l'épicerie solidaire située à Forcalquier « La Poire en Deux » pour faire bénéficier de ses services les moularins rencontrant des difficultés.

Violette Raffi-Mottier a été nommée adjointe déléguée à la gestion et l'encadrement du personnel travaillant à la mairie.

Entérinement de l'avis favorable du Comité Technique, pour la diminution des heures de secrétariat de 18h 52 à 12h52 suite à la demande de la secrétaire titulaire.

**Le secrétariat de la mairie est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 9h à 12h. Les permanences des élus ont lieu le mercredi après-midi pour le maire, et le premier et troisième samedi du mois de 10h à 12h. Ces horaires risquent de changer à la fin de l'été, ils sont disponibles sur le répondeur. Tél : 04.92.77.09.65 L'adresse mail de la mairie est [mairie.montlaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.montlaux@wanadoo.fr).**

**Le comité de rédaction vous remercie de vos encouragements**

## Vie communale



### Deux naissances et un mariage.

Le 5 juillet Christine Thillou et Claude Bonneton se sont mariés sous les yeux émus de leur fille Anaïs de 16 ans, le mariage a été célébré par le premier adjoint, leur ami Bernard Imbert avec lequel ils participent au cours de danse à la salle des fêtes les vendredis soir. Ils demeurent depuis 2 ans aux Jacons dans « la maison en bois »

**Bienvenue à Lison et à Noa.** : Lison est née le 4 juin à Montlaux, aux Jacons au foyer d'Angèle Bureau et Serge Tricoire; Noa est né le 6 juin à Manosque au foyer d'Alexandra Favry et François Senes demeurant au moulin de Sabat.

*Nous leur souhaitons à tous beaucoup de bonheur*

### Au village : services, animations et talents

- Le mercredi Magalie Fauque vous propose un aller-retour en calèche pour le marché de Saint Etienne les Orgues, départ de l'Urière à 10h et tous les jours des balades à cheval.
- Le jeudi c'est soirée pizza avec Lilou qui vous attend devant l'église.
- Le vendredi vers 16h le camion épicerie de Christophe Gorde vous propose ses marchandises au centre du village; d'autres haltes peuvent être envisagées. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.
- Aux Boyers, Sylvie Bitterlin anime un stage de théâtre pour enfants du 11 au 14 aout, un spectacle ouvert à tous se déroulera le jeudi 14 à 17h à la médiathèque de Saint Etienne.
- Renée Jakubowicz de la Blondine expose ses œuvres à la médiathèque de St-Etienne du 12 au 31 aout.
- Le 31 août aura lieu au village le traditionnel vide-grenier organisé par l'association Bienvenue à Montlaux, qui vous propose des spectacles culturels et divertissants. Pensez à réserver vos emplacements au 04.92.77.02.35 au prix de 8€.

### La fête de Montlaux

Organisée par le comité des fêtes a eu lieu les 26 et 27 juillet 2014, et comme chaque année la dynamique des bénévoles tant pour le montage des stands, que pour les différentes activités liées à ces stands a été très appréciée. Le succès était au rendez-vous, notamment la prestation du magicien, le loto organisé après le repas sous les arbres et sans oublier l'orchestre qui a su pendant 2 jours mettre l'ambiance. Encore merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour que la fête soit toujours plus belle et à la prochaine.



Le Président du comité des fêtes

André Ferrari

## Nos jeunes

### à Montlaux les ados se lèvent tôt ...

Ils sont 11 à prendre le car de transport scolaire partant à 6h55 géré par la communauté de commune, conduit par Manu dans une ambiance familiale.

Nous avons appuyé la demande de parents pour la création d'un arrêt au hameau des Gypières ; nous pensons que l'année prochaine le parcours de nos enfants ne passera plus par Revest Saint Martin ce qui devrait considérablement raccourcir le temps de transport. Le



transport vers le collège de Forcalquier est une compétence de la communauté de commune, les parents payent trois fois moins cher qu'en 2007. Toutes personnes qui le souhaitent peuvent utiliser le car scolaire.

Pour les plus grands qui vont au lycée la plupart sont internes notre commune ne possédant pas de point d'arrêt des cars pour Manosque ou Digne. Certains sont scolarisés beaucoup plus loin. Des aides sont à demander auprès du Conseil Général pour le transport des internes.

**Les écoliers :** A l'école de Cruis que fréquente une grande majorité d'enfants du village, s'appliquera, comme dans toutes les écoles de France, la réforme du rythme scolaire. Les élèves auront cours les mercredis matins et finiront leur journée de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 15h45. Pour ceux qui le souhaitent ils pourront après inscription pour un ou plusieurs soirs participer aux activités périscolaires proposées, chaque soir une activité différente : théâtre, musique, expression corporelle et activité manuelle. Après de 16h30 à 18h30 la garderie prendra le relais comme les années précédentes de même que le matin de 8h à 9h, au tarif d'1,50 € par heure.

**Pour les activités comme pour la garderie n'oubliez pas de vous inscrire avant le 25 août.**

### L'école de Montlaux au fil des âges

Souvent les rythmes scolaires ont changé sans que cela ne fassent parler autant les journalistes. Il y a 60 ans se souviennent Elisabeth et Irène nées Pellegrin ou Jacky Fauque, ils étaient 16 à l'école de Montlaux. Les enfants venaient à pieds hiver comme été des Janets, du Joncas, ou d'Aco d'Astier du vieux Montlaux ; ceux des Gypières et du Sambuc allaient à Cruis, ceux de la Colle à Sigonce. Ils menaient leur repas, et faisaient parfois griller des saucisses sur le poêle. Ils faisaient eux même le ménage. La classe unique accueillait filles et garçons de 6 à 14 ans, jusqu'au certificat d'étude. Il y avait cours le mercredi et le samedi toute la journée, mais le jeudi était libre. La salle de classe est devenue la mairie, ils se souviennent du froid, ils alimentaient le feu et balayaient la salle et l'instituteur logeait au-dessus.

L'école a fermé en 1975, il n'y avait plus cours le samedi après-midi, ni le mercredi les élèves venaient en co-voiturage. Il ne restait alors que 5 élèves se souvient Michel Bressand.

**BRAVO** à Lou Belval qui a eu son bac avec mention et à Jules Bristau, Sébatien Manuele, et Hanna Sevennec-Feller pour l'obtention de leur Brevet des Collèges.

## Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux 1914 -- 2014

En ce centième anniversaire de la première guerre mondiale de 1914, nous ne pouvons pas oublier les 11 jeunes de notre petit village de MONTLAUX appelés « sous les drapeaux » pour « combattre l'ennemi » et qui hélas sont « morts au champ d'honneur » rendons hommage à :

ACHARD Constant  
BOUCHET Camille  
BOYER Julius  
FAUQUE Camille  
FAUQUE Louis  
JOURDAN Firmin

LAUGIER Raoul  
NICOU Raphael  
REY Benezet  
TESTANIERE Maximin  
VERNET Louis

Un douzième enfant de Montlaux, Gustave PERRIN, né aux Guérins en 1882, et mort en 1917, est inscrit sur le monument de Saint Etienne les Orgues. Ainsi Montlaux a été privé d'une génération de jeunes hommes, forces vives de notre pays, qui auraient enrichi son devenir. N'oublions pas non plus, le chagrin de leur famille et de leurs amis.

Voici quelques extraits d'une lettre écrite par l'un d'eux le 13 mars 1915, tué le 18 mars 1915, cinq jours plus tard à l'âge de 20 ans dans la Marne.

*Bien chère Mère,*

*Me voilà pour vous  
donner encore de mes nouvelles .Ma pauvre mère, nous étions les  
plus heureux du monde à faire notre petit travail. Il faut avoir  
l'espoir de revenir à la maison. Bien des fois on était inquiet mais  
on pouvait dire que c'était encore une vie.  
Aujourd'hui, ce n'est plus une vie. Un seul espoir .....c'est le  
retour. Il faut le voir pour le croire.  
On nous prépare pour faire un gros coup. Il faut y aller. Il faut  
marcher quand même .Enfin ne vous découragez pas. Si nous  
avons de la chance de nous sauver de cette maudite guerre, on  
pourra dire que ce sera la dernière.  
Ton fils qui attend avec impatience de revoir sa famille. Mes plus  
grosses caresses à vous tous.*

*Raoul LAUGIER*



Un monument aux morts dédié aux soldats Provençaux a été édifié à VERGAVILLE en MOSELLE (Cf Haute Provence Info n° 28 page 27 )

Claude WEERS

En 1906, le recensement nominatif de la population fait apparaître 240 habitants, répartis ainsi :

aux Jacons centre	34	Aco d'astier	53	les Boyers	13
les Jacons campagne	37	Les Joncas	22	le Sambuc	13
aux Gypières	16	la Colle	29		

En 1921 il n'y a plus que 172 habitants dont 35 aux Jacons, la guerre de 14, n'est pas la seule cause.

Sur le site des archives 04 vous trouverez de nombreux documents, recensements, cartes, états civils  
Si vous aussi vous voulez bien nous ouvrir vos archives, n'hésitez pas à nous contacter.